

AMBITION

A2. Quels atouts pour la cohésion des territoires et l'économie française?

FICHE A2.3 Bois et Carbone : donner un coup d'accélérateur à la construction bois français

La filière bois devient centrale dans le déploiement de politiques publiques tendant vers la neutralité carbone, que ce soit à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre au stade de la construction, ou à travers le pouvoir de séquestration de la forêt.

La Stratégie Nationale Bas Carbone adoptée par la France en 2018, faisant écho aux documents cadres déployés à l'échelle de l'Union Européenne, fait du bois et du biosourcé l'un des principaux leviers pour décarboner le secteur de l'immobilier et du BTP.

« **Récolter davantage de bois** » et « **privilégier les usages du bois ayant une plus longue durée de vie et un potentiel de substitution fort** » font partie des éléments clés de cette stratégie, et consacrent à nouveau les engagements de la puissance publique en matière de développement du bois dans la construction. A l'échelle plus locales, plusieurs collectivités françaises ont également affiché des objectifs en ce sens.



© Carole Humeau - Atlanbois

ressources

Toutes les informations sur la Stratégie Nationale Bas Carbone est sur le **site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

Vademecum à l'usage des maitres d'ouvrage - Adivbois

<http://www.adivbois.org/wp-content/uploads/Vademecum-27022017.pdf>



LES FINANCEURS



**OBJECTIF
CONSTRUCTION**